

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **74 (1938)**

Heft 14

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Convocation.* — *Education nationale.* — VAUD : *Places au concours.* — *Admissions et démissions dans la S. P. V.* — *Ecole normale.* — *Manuels d'enseignement.* — GENÈVE : *Avis.* — U. I. P. G. — MESSIEURS : *Education nationale.* — *A l'honneur.* — U. I. P. G. — DAMES ET S. C. N. E. O. : *Communication du comité.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : R. JAQUET : *Le problème de l'école suisse.* — *Education nationale et défense spirituelle : opinions.* — PARTIE PRATIQUE : *Vocabulaire.* — *Communiqués.* — *Poésie.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

CONVOCATION

L'assemblée des délégués de la S. P. R. aura lieu à Cossonay, le 22 mai prochain. A l'ordre du jour : propositions de sujets à mettre à l'étude du Congrès de 1940.

ÉDUCATION NATIONALE

En réponse à l'article de M. Piot (*Bulletin N^o 8*) un collègue vaudois nous a aussi donné son opinion. Comme son article n'ajoute rien à ce qu'ont dit MM. Chantrens et Reymond, nous ne voyons pas la nécessité de le publier, d'autant plus que nous demandons à nos correspondants de ne pas confondre *Défense nationale* et *Education nationale*.

* * *

Le synode de la section de Moutier de la S.P.J., dans sa séance du 3 mars, après avoir entendu un rapport de M. Bernel, a voté les conclusions suivantes, que nous trouvons dans l'*Ecole bernoise* du 19 mars :

« 1. L'armée prépare des soldats, c'est-à-dire des hommes habiles à manier les armes modernes et capables de défendre nos foyers. Elle contribuera également à former des citoyens d'élite, mais elle ne jouera pas un rôle prépondérant dans l'éducation civique de l'adolescent.

» Cette tâche incombe à l'Ecole et à l'Eglise.

» 2. L'école, laïque, mais non pas antiritualiste, formera l'intelligence et le cœur de l'adolescent. Elle apprendra au jeune homme à connaître, puis à aimer son pays et l'histoire de sa patrie. Elle préparera des esprits libres, des caractères trempés, des citoyens indépendants, des individus conscients de leur devoir et sans cesse préoccupés de questions sociales. Mais elle condamnera le chauvinisme. Elle apprendra au jeune homme à connaître les qualités et les diffi-

cultés des peuples de la terre ; elle insistera sur le fait que la S. d. N. doit vivre, qu'elle devra renaître sous une forme plus parfaite si elle devait abandonner ses statuts actuels. L'instruction civique ainsi conçue sera donnée : dans les cours de l'école complémentaire, dans les cours de l'école professionnelle, au gymnase, à l'école normale, dans les camps de jeunesse, dans les rassemblements populaires à l'occasion de la célébration de centenaires, lors de la commémoration de dates importantes de notre histoire. On ne créera pas un enseignement spécial à cet effet ; toutes les leçons pourront contribuer à la formation du futur citoyen.

» 3. L'Eglise devra reprendre conscience de son devoir et travailler elle aussi à la formation civique de l'adolescent, en ce sens qu'elle lui donnera ce que nulle autre institution ne peut lui donner : la foi qui sauve et régénère l'homme, et l'Évangile, seul capable de faire de l'humanité de demain un grand peuple de frères. »

Ces conclusions furent acceptées par 23 voix contre 4. La minorité n'était pas d'accord avec la deuxième partie du point 1. Elle désirait que l'on retranchât « ... mais elle ne jouera pas un rôle prépondérant dans l'éducation civique de l'adolescent... » prétendant que l'armée a une grande tâche éducative de civisme à remplir. Le rapporteur veut bien admettre que l'armée peut s'intéresser à l'adolescent, mais elle ne jouera pas *un rôle prépondérant* dans son éducation. Le danger est d'en arriver un jour à voir le jeune homme pris à sa famille, comme c'est le cas en Allemagne et en Italie. L'enfant, puis l'adolescent doit rester à la famille, à l'école et à l'Eglise.

VAUD

PLACES AU CONCOURS

Prahins, Saint-Barthélemy, Vufflens-la-Ville : *instituteurs*.

Thierrens : *instituteur primaire supérieur*.

Vevey : *maître spécial de dessin*.

Vevey, La Sarraz (deux postes), **Martherenges, Method, Mauborget, Oron-la-Ville, Sainte-Croix** (deux postes) : *institutrices*.

Morges, Romainmôtier : *maîtresses enseignement ménager*.

Corsier, Mollens, Pully, Sainte-Croix, Payerne : *instit. semi-enfantines*.

Fiez, Lavigny, Vufflens-la-Ville : *maîtresses travaux à l'aiguille* (jusqu'au 15 avril).

Pour de plus amples renseignements, consulter la *Feuille des avis officiels*.

ADMISSIONS DANS LA S. P. V.

dès l'automne 1937

1. Collet, Madeleine, Suchy. — 2. Moret, Georges, Aubonne. —
3. Prévost, Nelly, Daillens. — 4. Widmer, Juliette, Rances. — 5.
- Simon, Blurette, Chavornay. — 6. Reichert, Mina, Ste-Croix. — 7.

Schaffner, Laurette, Nyon. — 8. Beauverd, Marie-Louise, Féchy. — 9. Germond, Pierre, Berolle. — 10. Reymond, Robert, Monts-de-Corsier. — 11. Tobler, Rose, Lausanne. — 12. Baudat, Roger, Corbeyrier. — 13. Jaccard, Paul-Henri, Roche. — 14. Rubin, Marie-Louise, Villeneuve. — 15. Widmer, Lucienne, Corcelles-le-Jorat. — 16. Blanc-Borgeaud, Antoinette, Vuillens. — 17. Falconnier, Arlette, Carrouge. — 18. Paccaud, Olivier, Maraçon. — 19. Cottier, Aimé, Noville. — 20. Girard-Marguerat, Madeline, Goumoëns-la-Ville. — 21. Meystre, Jeanne, Penthéraz. — 22. Porret, Carmen, Cudrefin. — 23. Bussey, Odette, Etagnières. — 24. Goy, Gabrielle, Pailly. — 25. Chessex, Jacqueline, Grandson. — 26. Nicoulaz, Elisabeth, Grandson. — 27. Epars, Juliette, Novalles. — 28. Billaud, Gabriel, Fiez. — 29. Humbert, Lucienne, Bonvillars. — 30. Meyer, Marguerite, Grandevent. — 31. Stirnimann, Thérèse, Provence. — 32. Paschoud, Suzanne, Yverdon. — 33. Bezençon, Yvette, Chardonney-Montaubion. — 34. Ferrier, Pierre, Chevroux. — 35. Jaillet, Alice, Vers-chez-Perrin. — 36. Zahnd, Emile, Combremont-le-Petit. — 37. Deppierraz, Charles, Sassel. — 38. Guidoux, André, Champtauroz. — 39. Grandjean, Anna, Payerne. — 40. Dénéraz, Marie-Louise, Aigle.

DÉMISSIONS DE LA S. P. V.

au 31 décembre 1937 (à part les honoraires S. P. V.).

1. Ansermet, Madeleine, Chavornay. — 2. Baatard, Odette, La Sarraz. — 3. Barbey, Marcel, Le Lieu. — 4. Belet, Henriette, Lausanne. — 5. Benz-Tinembart, Madeleine, Grandson. — 6. Bonny, Jeanne, Vevey. — 7. Cordey, Alice, Lausanne. — 8. Borloz, Alice, Yverne. — 9. Bory, Ernest, Yverdon. — 10. Buxcel, Madeleine, Lavigny. — 11. Cherix, Marguerite, Olon. — 12. Ehinger, Emile, Moudon. — 13. Goy, Lina, Leysin. — 14. Grangier, Blanche, Villeneuve. — 15. Guignard, Hélène, Mont-sur-Rolle. — 16. Jayet, Marguerite, Vevey. — 17. Marchionini-Pavarino, Louise, Eclépens. — 18. Mermoud-Moret, Suzanne, Penthéraz. — 19. Soutter-Métraux-Magnin, Germaine, Lausanne. — 20. Nicod-Chantrens, Germaine, Apples. — 21. Notz, Pauline, Lausanne. — 22. Simon-Volet, Elise, Pailly. — 23. Strehl, Colette, Epautheyres. — 24. Tailens, Alice, Lausanne.

Quelles sont les différentes causes de ces démissions ?

Preennent leur retraite sans devenir honoraires S. P. V., 4. — Institutrices quittant l'enseignement pour se marier, 12. — Quittent l'enseignement pour des causes diverses, 5. — Quittent la S. P. V. pour des causes diverses, 2. — Quitte la S. P. V. par économie (sic) 1.

Le Comité.

LES PROMOTIONS A L'ÉCOLE NORMALE

Samedi 2 avril eut lieu, à l'École normale, la cérémonie de distribution des brevets et des prix, sous la présidence de M. Chevallaz, directeur, et en présence de M. le conseiller d'Etat Paul Perret, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes, des chefs de Service et d'autres personnalités.

Sous l'experte direction de M. Gerber, toujours alerte, l'orchestre joua avec bonheur la *Petite symphonie en la mineur*, de Paul Juon, puis M. le chef du Département prononça une très belle allocution. Après avoir rappelé le rôle toujours plus important de l'École normale, M. Perret communique le nouveau règlement pour l'admission des candidats à l'enseignement, règlement appliqué en 1938 déjà. L'orateur relève ensuite la situation difficile des jeunes instituteurs, annonce que les stages seront continués l'hiver prochain, et termine en soulignant la satisfaction que l'on éprouve à servir son pays à un poste de confiance.

Deux chœurs, excellemment dirigés par M. R. Dyens, élève sortant, soulignent le discours de M. le chef du Département, puis M. Chevallaz prononce une allocution, au cours de laquelle il relève les départs de MM. Addor, élu syndic de Lausanne, et de M. Bezençon, démissionnaire pour raison de santé. Après avoir souligné les temps dramatiques que nous vivons, M. le directeur demande à tous ces jeunes collègues de s'efforcer de donner à leurs enfants des cœurs de Suisses. La Suisse ne peut être forte que dans le respect et la défense de nos libertés, la lutte contre l'oppression morale.

C'est ensuite la remise des brevets et des prix, puis les élèves se font encore entendre dans la très belle exécution de *Saül*, de Haendel, M. Gerber remplaçant M. Mayor, malade. Après la bénédiction, c'est la dislocation.

Brevet 1938.

Les candidats suivants ont obtenu le brevet définitif :

A. Enseignement primaire. — MM. Barblan Peider ; Berthoud André ; Byrde Jean ; Chabloz Jean-Paul ; Corboz Paul ; Décosterd Jean ; Delacour René ; Delacrétaz André ; Dyens Roger ; Genoux Lucien ; Grandjean Richard ; Hagin Hermann ; Hartmann Herbert ; Jaton Robert ; Joost Roland ; Martin André ; Monnet Louis ; Nicole Robert ; Pahud Henri ; Piguet Pierre ; de Siebenthal Jean ; Turrian Ernest ; Vuffray Charles ; Zbinden Julien.

Mlles Aeschlimann Colette ; Baudraz Antoinette ; Benoit Sylva ; Bérard Jacqueline ; Besson Marguerite ; Bolomey Marie-Louise ; Chappuis Edy ; Conod Hélène ; Currat Pierrette ; Decrausaz Antoinette ; Delisle Anne-Marie ; Depeursinge Alice ; Desponds Madeleine ; Ducret Berthe ; Gnehm Micheline ; Grin Arlette ; Guignard Jeanne ; Hermann Antoinette ; Jaccard Lucie ; Martin Frida ;

Mayor Ida ; Monnier Henriette ; Morel Lucie ; Novi Jeanne ; Savoja Hélène ; Schumacher Jeanne-Marie ; Tille Nelly ; Trachsel Yvonne ; Vincent Liliane.

B. Enseignement aux écoles enfantines. — Mlles Burdet Clémence ; Dupuget Nelly ; Dupuis Pierrette ; Freymond Suzanne ; Gaudin Suzanne ; Goy Hélène ; Maillefer Marie-Jeanne ; Maire Emmy ; Pernet Berthe ; Externe : Maurer Andrée.

Les prix suivants ont été décernés :

Prix S.P.V. (régularité et conduite) : Mlle Jaccard Lucie ; M. Delacrétaz André.

Prix de volonté : M. Pahud Henri.

Prix L. Pelet (application) : Mlle Grin Arlette.

Prix F. Guex (pédagogie) : Mlles Schumacher J.-Marie ; Trachsel Yvonne.

Prix L. Jayet (pédagogie pratique) : M. Dyens Roger.

Prix C. C. Dénéreaz (chant) : Mlle Jaccard Lucie ; M. Vuagniaux Roland.

Prix F. Meyer (mathématiques) : M. Berthoud André.

Prix J. Mange (trav. à l'aiguille) : Mlle Novi Jeanne.

Prix de la Société des Beaux-Arts : Mlles Aeschlimann Colette, Besson Marguerite ; M. Barblan Peider.

Prix P. Jomini (sciences) : M. de Siéenthal Jean.

Prix E. Hartmann (gymnastique) : Mlle Aeschlimann Colette ; M. Hagin Hermann.

Prix Mlle Grand : Mlle Freymond Suzanne, section enfantine.

Prix Albert Fœtisch (violon) : MM. Dutoit André ; Genoux Lucien.

Prix Albert Fœtisch (harmonium) : Mlle Gnehm Micheline.

Prix Eug. Frey (allemand) : Mlle Guignard Jeanne.

Prix de travaux manuels : M. Quiblier André 2G ; Mlle Goy Georgette 3F.

Prix V. Hugo (français) : Mlle Trachsel Yvonne ; M. Monnet Louis.

Prix Elisée Reclus (géographie) : Mlles Grin Arlette ; Schumacher J.-Marie ; M. Nicole Robert.

A tous ces nouveaux collègues, nous souhaitons une heureuse carrière, pleine d'encouragements, exempte de crève-cœur. Nos vœux les plus ardents pour qu'ils aient bientôt du travail et qu'ils accomplissent une œuvre féconde auprès de nos chers enfants, espoir de notre belle patrie.

Chs G.

MANUELS D'ENSEIGNEMENT

Degré supérieur.

Au moment d'aborder la dernière partie de cette étude, celle qui concerne les livres de nos grands élèves de primaire, il est nécessaire de rappeler quelques points que l'on est tenté d'oublier au sujet des programmes et des résultats escomptés à la fin de la scolarité.

1. Les classes actuelles sont étêtées de leurs meilleurs éléments qui ont passé en primaire supérieure ; donc, à tous points de vue, les manuels doivent *se simplifier* et non se compliquer par rapport à ceux qui étaient utilisés il y a 20 ans.

2. La méthode peut changer, le maître peut être plus ou moins capable ou expérimenté, réussir plus ou moins auprès de grands élèves : ce qui ne change pas, c'est le désarroi physiologique des jeunes filles vers leur treizième année, qui les handicape et les retarde de six mois environ dans leur développement intellectuel ; c'est, chez les garçons peu doués, plus encore peut-être que chez les filles, un désintéressement toujours plus grand de l'écrit et une vive poussée de leur être vers une activité pratique.

Les manuels, pour atteindre leur but, doivent instruire et intéresser ; il faut que les enfants les sentent très bien faits et désirent les conserver. Il faut leur donner à leur sortie de l'école tous ceux qu'ils aiment et qui peuvent leur être utiles pour revoir des données indispensables. Français, géographie, histoire, civisme, ménage ne sont pas acquis à 16 ans ; il faut plus tard écrire une lettre, faire un itinéraire, connaître les lois, faire des achats : le livre connu doit être là, prêt à vous rendre service.

Les auteurs de manuels ne doivent pas aimer seulement la science qui leur est chère mais, toujours et d'abord, en y travaillant, se mettre à la place des enfants qui les liront, aimer, connaître et comprendre les petits lecteurs qui les auront entre les mains. Ceci dit, voyons un peu jusqu'à quel point ceux que nous employons remplissent les conditions jugées indispensables.

Manuel de Géographie, vous m'avez rendu de bons services. J'ai quelquefois regretté de ne pas trouver chez vous certains résumés contenant pour chaque pays quelques notions essentielles, et puis, j'ai commencé à faire écrire ces résumés dans un cahier que les élèves complètent sur la page d'en face par des dessins, des images collées, des croquis. Je ne sais pas si mes élèves savent leur géographie *mieux* par ce moyen que par une étude plus livresque, mais elles l'aiment, comme moi du reste, et seraient déçues si les cartes murales restaient enroulées d'une leçon à l'autre au lieu de représenter continuellement l'Invitation au voyage, gratuit et sans panne. Donc, manuel Rosier-Biermann, je ne vous critique pas ; vous n'êtes qu'un pilote en second au service du capitaine Mappemonde, et comme second vous êtes suffisant. « La question des matières premières, de leur répartition mondiale et de leur importance au point de vue de l'interdépendance des peuples devrait être traitée au degré supérieur », me dit un collègue. — Pétrole, coton, or, caoutchouc, sont l'enjeu de la guerre moderne. Lisez, d'Antoine Zischka, la « Guerre secrète pour le Pétrole et pour le Coton » (2 volumes) et vous aurez des documents pour renseigner et vous-même et vos grands élèves.

Manuel d'Histoire. Inutile de parler de lui puisque les architectes-reviseurs sont déjà en plein travail ; souhaitons que l'œuvre soit à l'image de nos aspirations, pour le plaisir des enfants et pour le nôtre.

Manuel de Calcul. « Pourquoi n'y trouve-t-on pas la théorie de l'arithmétique ? L'enfant n'a rien, par conséquent, où rechercher une règle, un procédé oublié, et c'est le maître qui en définitive doit remplacer le livre : temps perdu, dérangement, et le reste !... A ce propos, les manuels du Valais sont des modèles, et leurs problèmes aussi. »
(A suivre.)

GENÈVE

AVIS

La Colonie de vacances de Lancy serait heureuse de trouver parmi les membres de l'U. I. P. G. un couple disposé à accepter le poste de surveillant et surveillante pour les prochaines vacances.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Paquin, instituteur, Petit-Lancy.

U. I. P. G. — MESSIEURS ÉDUCATION NATIONALE

Le problème de l'instruction préparatoire obligatoire a fait déjà couler passablement d'encre ; ce flot est d'ailleurs loin de tarir. Il a jailli à la suite de la publication par le Service de l'Infanterie d'un projet provisoire. Les milieux les plus divers se sont intéressés à cette épineuse question : les sociétés militaires, patriotiques, religieuses, sportives, féminines, les associations d'éducateurs, de gymnastes, d'Eclaireurs se sont prononcées et se sont pour la plupart opposées au projet officiel. Devant une telle réaction de l'opinion publique, le Département militaire fédéral a retiré momentanément ses propositions. L'Union des Instituteurs primaires genevois ne pouvait demeurer indifférente. Elle a nommé une commission qui, depuis le mois de janvier, étudie le projet du Service de l'Infanterie et les propositions de diverses associations.

Au lieu de se contenter d'émettre des vœux d'ordre général, elle s'efforce de parvenir à une solution pratique et complète. Une occasion magnifique de travailler à l'éducation des adolescents nous est offerte. Avis à tous ceux qui veulent collaborer à cette tâche du plus haut intérêt.
La commission.

A L'HONNEUR

Nous lisons dans la *Tribune de Genève* :

Distinction. — Au congrès régional de la Fédération des colonies de vacances du Nord et de l'Est de la France, organisé dans l'antique cité de Troyes, M. Charles Mégard, président de la Fédération des colonies de vacances de Genève, assisté du secrétaire, M. Laede-

rach, eut l'honneur de recevoir des mains de M. le ministre Fernand Gentin, les palmes académiques.

Cette distinction est à la fois un témoignage d'admiration de la France pour nos colonies de vacances et un diplôme qui vient récompenser M. Ch. Mégard qui préside avec tant de cœur, depuis plus de vingt ans, aux destinées de la Fédération des colonies de vacances de Genève. Aussi, tous les amis de M. Ch. Mégard sont-ils heureux de lui apporter leurs sincères félicitations.

Nous sommes heureux de nous associer à ces louanges et de féliciter M. Mégard, membre honoraire de l'U. I. P. G., de cette distinction largement méritée.

L. S.

U. I. P. G. — DAMES et S. C. N. E. O.

COMMUNICATION DU COMITÉ

Dans sa séance du 21 janvier notre association a voté des résolutions au sujet de la constitution d'un Syndicat chrétien et national de l'Enseignement officiel, résolutions se terminant par les conclusions suivantes :

1. *L'assemblée invite instamment ses membres à ne pas adhérer à ce nouveau groupement ;*
2. *Elle déclare incompatibles la qualité de membre de l'Union des Institutrices primaires genevoises et celle de membre du Syndicat chrétien et national de l'enseignement officiel.*

Ces résolutions et ces conclusions ont été publiées dans le *Bulletin* N° 4 du 29 janvier 1938. Toutes les membres de notre section en ont donc eu connaissance.

Nous avons fait pleine confiance à celles de nos collègues qui avaient adhéré au S. C. N. E. O. pour qu'elles comprennent, et la logique de notre décision, et le devoir pour elles de s'y conformer, en choisissant de quel groupement elles voulaient faire partie, et en nous faisant connaître leur choix. Nous disons bien leur *choix*, car nous répétons une fois de plus que nous n'avons exclu personne, que nos rangs restent grand ouverts à celles qui, reconnaissant le danger d'une division et le manque absolu de griefs à formuler contre notre Union — on nous l'a dit si souvent — resteront fidèles à notre association en quittant le groupement récemment constitué. La première de nos conclusions formule clairement cet appel à l'union de toutes.

Mais ce que l'assemblée a clairement exprimé aussi par sa deuxième conclusion, c'est qu'elle estime impossible d'appartenir à la fois à l'U. I. P. G. et au S. C. N. E. O.

En conséquence, nous demandons à nos membres, qui sont encore dans ce cas, de *choisir* ; nous faisons confiance à leur esprit de solidarité et à leur loyauté.

Le Comité

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LE PROBLÈME DE L'ÉCOLE SUISSE

On parle beaucoup, en Suisse, de défense « spirituelle ». Après les Chambres, ce sont maintenant les journaux qui en discutent et un des derniers numéros de l'*Illustrierte Zeitung* était entièrement consacré à ce problème. L'irritation que provoqua en Suisse alémanique un article de Ramuz dans la revue *Esprit* n'est point calmée, en dépit des explications que donna le coupable. Et tout en dénonçant un mal du siècle helvétique, particulièrement l'affaiblissement du sentiment civique, on en arrive, ici et là, quand on en veut rechercher la cause, à incriminer l'école. Elle aurait failli à sa tâche en marquant trop faiblement, dans l'esprit de ses élèves, les caractéristiques nationales, en négligeant d'en souligner la valeur et la nécessité. Ce reproche s'adresserait tout autant aux écoles primaires qu'aux secondaires ou aux supérieures.

Sans prétendre examiner si ce reproche est fondé, ni le rejeter à priori, je voudrais noter ici la différence fondamentale qui sépare, à mon point de vue, les écoles des Etats totalitaires de notre école, car c'est de leur comparaison qu'est né le grief énoncé ci-dessus.

L'école allemande et l'école italienne ont ceci de commun qu'elles fonctionnent toutes deux dans des Etats fortement hiérarchisés, qui lui ont assigné une tâche bien délimitée. Fondée sur la mystique du sang et de la terre, l'école allemande inculque à ses élèves un nombre restreint de vérités premières qui feront d'eux des membres convaincus de l'unique parti. Dans l'école italienne, même intention, à la différence que la mystique raciste fait place à l'impérialisme romain. Toutes deux créent, avant tout, des partisans.

Quelle est la tâche de l'école, en Suisse ? On parle généralement de la préparation des citoyens. Mais l'idée reste vague, et le mot a été si souvent et si longtemps utilisé qu'il a perdu tout relief. Parents et employeurs mettent d'ailleurs l'accent sur les connaissances élémentaires — et jamais suffisantes — que les élèves doivent avoir assimilées au moment où « ils entrent dans la vie ». Démocratique, c'est-à-dire respectueuse de certaines vérités particulières, l'école suisse reste calme dans son allure, terne, peut-être, dans ses manifestations. Elle manque de l'élan que lui donnerait plus de sectarisme. Devons-nous le regretter ?

On lui a reproché aussi d'être fondée sur une idée incroyablement étriquée de l'homme. Il est vrai que certains soucis doivent nous demeurer étrangers et qu'aucune métaphysique ne vient ordonner notre action, du moins dans nos cantons. Les raisons historiques qui conduisirent à cette attitude sont suffisamment connues. Par contre,

il est une idée qui me paraît féconde et qui pourrait puissamment aider à une formation morale. C'est celle de la communauté que l'on s'efforce maintenant de rendre plus apparente. Le mot est vieux, le contenu toujours jeune. Si elle est fondée sur une véritable solidarité, la communauté fait naître le sentiment de justice, le dévouement. Elle justifie un sacrifice. Elle est opposée à l'égoïsme, elle suppose la loyauté. Elle signifie action.

Elle me semble contenir, en raccourci, cette idée de communauté, tout ce qu'un enseignement moral devrait comprendre. Mais tout enseignement moral reste vain, tant qu'au sortir de l'école les jeunes gens se trouvent lancés dans un monde où la force, la déloyauté et la réussite font la loi et sont vantées à l'égal des vertus. L'école ne peut tout faire. Et pour être fructueuse, toute campagne pour la défense spirituelle devrait proclamer bien haut la valeur des principes qui sont tout autant humains que suisses. Le jour où ils seront respectés et défendus dans nos journaux, dans nos revues, dans nos meetings, ce jour-là, le problème de l'école suisse sera plus qu'à moitié résolu.

Robert JAQUET.

OPINIONS

ÉDUCATION NATIONALE

C'est une éducation pour la nation, et la « nation », c'est le peuple devenu conscient de son homogénéité, un peuple qui est alors prêt, comme un être de chair et de sang, à combattre pour sa propre existence. C'est alors qu'il crée un Etat ; la loi et l'armée sont ses moyens d'existence.

Mais qu'est-ce que le peuple ?

.

Il reste à déterminer la qualité qui fait des Suisses un peuple. Nous savons que ni la langue, ni le sang, ni la terre ou la foi, ni l'appartenance à une classe ou l'adhésion à un parti unique ne sont les caractéristiques du peuple suisse...

Pourtant, il doit exister une caractéristique nationale qui s'observe dans chacun de ceux qui appartiennent au peuple. Il n'en reste pratiquement qu'une : l'appartenance à un Etat, la conscience d'être Suisse et la volonté de le rester...

C'est alors la tâche d'une éducation nationale de faire comprendre à l'indifférent pourquoi les Suisses veulent exister en tant que peuple, pourquoi ils se rattachent, en dépit de leurs différences, au même Etat. Celui qui aime les grands mots peut appeler ce sentiment l'amour de la liberté, car c'est librement que les hommes de langue allemande et les Romands, les Germains et les Celtes, les catholiques et les protestants, les bourgeois et les socialistes, les savants et les incultes se sont unis...

L'existence de la Suisse dépend de la bonne volonté de tous ses citoyens...

Ce sont les différences qui maintiennent la Suisse, et sa diversité qui fait son unité. La Suisse n'est pas qu'une patrie, elle renferme en elle-même de multiples patries...

L'éducation nationale, si l'on réfléchit à tout cela, doit être en même temps l'éducation de la personnalité et elle doit rendre réelle la communauté d'hommes unis.

(D'un article de la *Zürcher Illustrierte Zeitung*,
du 18 mars 1938.)

LA DÉFENSE SPIRITUELLE DU PAYS ET L'ÉCOLE

Quand on parle de défense spirituelle, on semble admettre en même temps que l'école s'en occupe trop peu, que nos élèves — tant de l'école primaire et moyenne que des hautes écoles — connaissent trop peu la vie politique, sociale et intellectuelle de leur temps, et particulièrement celle de leur propre pays.

Il n'y aura que peu de maîtres pour repousser simplement ce reproche ; la plupart l'accepteront plus ou moins ; mais tous y répondront par la question : « Où prendre le temps ? »

.....

Ce que nous entendons aujourd'hui par l'histoire n'a plus guère de rapport avec la chronologie visant plus ou moins à la perfection que connut l'ancienne méthode. L'histoire aujourd'hui n'est plus uniquement politique, mais aussi économique et culturelle. On y ajoute encore la préhistoire, si importante pour la compréhension de l'histoire. Et chaque année nouvelle représente un nouveau morceau d'histoire universelle, c'est-à-dire d'une histoire dont le domaine est le monde entier, la totalité des peuples cultivés. Il est clair à tout homme qui réfléchit — pour prendre un exemple proche — que le sort de notre pays n'est pas déterminé aujourd'hui par la seule histoire de nos quatre voisins... mais encore par les événements sino-japonais...

Il s'agit donc, à tous les degrés de l'enseignement, de faire, dans l'immense matière historique et culturelle, un choix qui soit adapté à la vie d'aujourd'hui...

L'histoire suisse, si on l'expose parallèlement à celle de nos voisins, est déjà un bon morceau d'histoire européenne. Et précisément, nos idées plongent de profondes racines dans un domaine qui devrait être le domaine de choix d'une école moderne : l'époque de l'« Aufklärung », celle de la Renaissance et la Réforme, qui l'ont préparée, et son pendant, du Romantisme à nos jours. Car dans l'« Aufklärung » continue à vivre le meilleur de l'esprit classique,

tandis que dans le Romantisme se reflète le monde chrétien du moyen âge, dans une langue qui nous est directement accessible.

Si l'enseignement revient à ces types intellectuels et s'efforce d'amener les élèves plus près de ce qui est essentiel à ces grandes époques, à le leur rendre vivant, il aura rendu à notre temps le service que l'Humanisme rendit autrefois aux siècles passés...

Une véritable défense spirituelle du pays suppose donc un remaniement complet et sans préjugé de toutes les notions scolaires. Mais précisément cette intention, que notre peuple reconnaît nécessaire aujourd'hui, devrait nous donner le courage, la force et la volonté d'accomplir la grande œuvre : un renouvellement de notre système scolaire et de nos méthodes de formation.

(D'un article de la *Zürcher Illustrierte Zeitung*,
du 18 mars 1938.)

PARTIE PRATIQUE FRANÇAIS

Quelques exercices oraux de vocabulaire.

Si les élèves conçoivent facilement le rapport entre fragile et la fragilité, féroce et la férocité, etc., il est d'autres séries de termes dont ils aperçoivent moins bien la parenté. On peut leur demander :

Comment appelez-vous la qualité ou le fait d'être :

mûr	transparent	cruel
amer	rugueux	modeste
confortable	cher (prix)	rigoureux
usé	ému	ample
opaque	déçu	robuste, etc.

Ils répondront en une phrase. Au cours d'une lecture, il est aisé de leur faire exécuter l'exercice inverse.

L'étude des contraires peut se lier à ce type d'exercice. On demandera alors : « Quel est le défaut des fruits qui ne sont pas mûrs ? »

Les listes du maître s'allongent chaque jour, au gré des rencontres. En répétant les mêmes questions, on crée peu à peu une émulation : chaque élève souhaite pouvoir répondre à tout.

La stylistique de Legrand, offre toutes prêtes des listes dans le genre de :

Au-dessus des nuages	il y a un aigle	[plane]
Sur le clocher	il y a un drapeau	[flotte]
Dans le ravin	il y a un torrent	[roule]

Il est facile de les adapter et de les continuer. Peu à peu, quand l'étude des verbes est poussée, on voit disparaître des compositions ces termes vagues.

De même :

avoir	le second rang	[occuper]
—	une réponse	[recevoir]
—	une méthode	[suivre]
—	un nom	[porter]

ou

faire	des cris	[pousser]
—	un sillon	[tracer]
—	un fossé	[creuser]
—	un pont	[bâtir]
—	une erreur	[commettre]

Certaines fautes communes, comme le subjonctif employé après si, disparaissent presque après quelques semaines d'exercice, dans le genre de :

Si vous preniez le tram pour descendre en ville...

Si la neige était plus abondante en hiver...

Si tu courais aussi vite que moi...

Si nous connaissions le chemin...

Si les fenêtres étaient restées ouvertes...

Si le chien avait eu la rage... etc.

Il faut prendre soin de choisir des thèmes qui se complètent aisément et demander des réponses entières. Ainsi, l'élève interrogé ne se contente pas de répondre : ... « vous gagneriez du temps », mais reprend : « Si vous preniez le tram pour descendre en ville, vous gagneriez du temps ». Evidemment, ce type d'exercice doit être complété par le correspondant :

Tu serais empoisonné, si...

Il nagerait sans crainte, si...

Vous ne rougiriez pas, si...

Tu aurais fait un grand feu, si...

Il y a avantage à n'utiliser d'abord que des temps simples, puis des temps composés, avant de mêler ces différentes formes.

R. J.

COMMUNIQUÉS

La Société romande des *Lectures Populaires* publiera désormais, chaque année, trois volumes plus importants au lieu des six brochures qu'elle donnait jusqu'ici.

Le volume qui vient de sortir de presse est ce captivant **Robinson de la Tène** de Louis Favre, qui par ses péripéties déroulées au pays neuchâtelois intéressera vivement de nombreux lecteurs.

UN PLAISIR DE VACANCES : APPRENDRE LES LANGUES !

L'Office des *Vacances suisses pour la jeunesse* possède actuellement un grand nombre d'adresses de bonnes familles de la Suisse romande, du Tessin et de la Suisse allemande, disposées à recevoir pendant les vacances des jeunes hôtes de langue étrangère moyennant un prix de pension adapté aux exigences. Ces familles ont, très fréquemment, elles-mêmes des enfants. Ainsi, dans la joyeuse vie commune des vacances, apprendre une langue, la parler quotidiennement devient un jeu, un agréable et utile passe-temps.

Les familles que cette proposition intéresserait sont invitées à se mettre en relation avec « Pro Juventute », *Vacances suisses pour la jeunesse*, Seilergraben 1, Zurich I, qui fournira tous renseignements utiles, ainsi que des formulaires d'inscription et des adresses recommandées.

POURQUOI LES CARTES DE PRO INFIRMIS ?

L'Association suisse en faveur des infirmes et des anormaux fait appel une fois de plus à votre générosité en vous priant de conserver contre versement d'un modeste don, une pochette de cartes postales, qui sera remise par la poste à tous les ménages.

Le résultat de cette vente permettra non seulement de verser un complément de ressources aux établissements qui soignent ou éduquent des infirmes de toutes catégories, et aux diverses associations en leur faveur, mais de développer l'assistance spécialisée là où le besoin s'en fait sentir et de secourir les infirmes non incurables qui s'adressent à Pro Infirmis directement. La collaboration de tous est indispensable pour remplir cette grande tâche, et Pro Infirmis sera reconnaissante de tous les dons, petits ou grands, qui permettront d'adoucir le sort de tant d'infirmes pour lesquels l'aide nécessaire dépasse les ressources de leurs familles et des œuvres locales.

TEXTES

L'OISEAU JOLI CHANTE

*Sur la branche du pêcher.
Il a pondu trois œufs tachés
tout au fond du nid
l'oiseau gris joli.*

*J'ai vu fleurir le pêcher rose,
le vieux pêcher noir et chenu.
Il rit sous le ciel ingénu,
il rit de sa métamorphose !*

*Le mois d'avril est revenu :
J'ai vu fleurir le pêcher rose
le vieux pêcher noir et chenu.*

*Devant le toit de tuiles roses,
un oiseau gris parfois se pose
sur le bout d'un rameau ténu
et chante son bonheur menu....*

Le mois d'avril est revenu.

Madeleine LEY.
(*Petites voix.*)

LES BELLES JACINTHES

*Les belles jacinthes
Sortent leurs tiges grasses, leurs fleurs
épaisses et fraîches comme une chair ;
clochettes qui tintent
pour annoncer à grands coups de parfum
le départ de l'hiver.*

Henriette CHARASSON.

LES LIVRES

Henri Meister, par Mary Lavater Sloman. Traduction française de Marianne Gagnebin.

C'est une biographie bien attachante (vie romancée, comme on disait, roman biographique, comme dit l'auteur) que celle de ce jeune Zuricois qui, obligé de fuir à Paris vers la fin du règne de Louis XV, à cause d'une publication jugée subversive (*De l'origine des principes religieux*), trouve dans la grande ville où se préparait le XIX^e siècle, avec l'amour de Germaine de Vermenoux, la notoriété, et même la célébrité, comme co-rédacteur de la *Correspondance littéraire et artistique*, puis comme auteur de *La morale naturelle* ; et qui, après la Révolution, ses amis morts ou dispersés, rentre à Zurich, s'y occupe des affaires de son pays, envoie à Bonaparte un projet de Constitution et se voit chargé par l'Empereur de prononcer le discours officiel lors de la cérémonie qui marque l'entrée en vigueur de l'Acte de Médiation. Homme aimable et sensible, très dix-huitième siècle, et malgré tout très Suisse, de qui son ami d'enfance, Lavater, le physiognomoniste, nous a laissé le portrait suivant : « Sentiments fins et nobles, sagesse calme et pénétrante ; fidélité inaltérable que beaucoup de science ne réussit pas à refroidir.... », et dont les circonstances firent le sagace observateur d'une époque et d'une société particulièrement intéressantes.

Mais Henri Meister est plus et mieux qu'un roman biographique : c'est un roman historique, et même un des meilleurs romans historiques que je connaisse (de l'ordre d'*Ekkehard* ou du *Roman de Léonard de Vinci*). C'est d'ailleurs, comme les deux œuvres

dont je viens de rappeler le titre, l'évocation d'une profonde transformation spirituelle et sociale. Thème pathétique par lui-même, et très habilement orchestré. On y rencontre beaucoup de personnages illustres de ce temps : le D^r Tissot, Suzanne Curchod et Germaine Necker, bientôt la baronne de Staël-Holstein, l'Ambassadrice, la femme passionnée, qui cherche, sans le trouver, dans l'action le dérivatif à une passion brûlante (Ah ! que l'amour m'a fait souffrir ! Je porte une blessure profonde.... », p. 321). On y rencontre Liotard, pour qui pose Germaine de Vermeux, le bon Moulto, puis le sage Necker, si digne dans sa retraite ; et Talleyrand, et Salis, capitaine à la garde suisse massacrée aux Tuileries. On y relit *Les souffrances du jeune Werther*, les *Idylles* de Gessner, et les poèmes de Julie Bondeli.

Sur cette vaste fresque (la vie du héros s'étend de 1744 à 1826), se détachent des scènes tour à tour idylliques, brillantes, terribles ou poignantes. On assiste ainsi au mariage du futur Louis XVI avec Marie-Antoinette, puis c'est la fuite à Varennes, les journées de Versailles et les terrifiantes émeutes d'août et septembre 1792, auxquelles Henri Meister échappe (pp. 268-279 ; c'est une des meilleures scènes de ce roman, où presque tout est de premier ordre). Dans la trame de cet émouvant récit sont savamment entremêlés, comme les fils d'or dans un brocard, des extraits, choisis parmi les plus significatifs, de la correspondance de Mme de Staël et de ses contemporains. Ce « roman biographique » évoque ainsi, avec autant de vérité que de puissance, une époque très particulièrement propre à manifester, dans toute leur humanité, les auteurs et les spectateurs du drame.

Forte lecture, pour ceux qui en sont encore capables, et dont plus d'une page éveille dans l'âme des résonances profondes ; telle est l'œuvre que M^{me} Gagnebin a eu l'heureuse idée de traduire en français, ou plutôt de re-sentir, de re-penser et de récrire en français. On peut, en effet, en lire des chapitres entiers sans que rien vous rappelle que vous lisez une traduction. Et bien rares sont les passages où l'on sent que, quelque délicatesse qu'y ait apporté la traductrice, certaines choses ne passent pas d'allemand en français....

Louis MEYLAN.

Croisades au XVIII^e et XIX^e siècles, édit. Fédération romande des Unions chrétiennes de jeunes gens.

Quatrième volume d'une série de biographies pour les jeunes. Dans celui-ci, revivent les existences de W. Penn, Wilberforce, l'anti-esclavagiste, de Florence Nightingale, de Dunant, de la Croix-Rouge, de William Booth, fondateur de l'Armée du Salut, qui lança le mot d'ordre des trois S : savons, soupe, salut. De grands lutteurs, de grands exemples.

LE COLLÈGE PIERRE VIRET PRÉPARE POUR L'UNIVERSITÉ

LAUSANNE, 3 CHEMIN DES CÈDRES (CHAUDERON)

Baccalauréats - Maturités - Examens préalables - Raccordement aux classes du Gymnase

Neuf professeurs diplômés universitaires - Trente élèves - Petites classes mobiles - Références à disposition.

Le pasteur Paul Cardinaux, directeur, reçoit le matin et sur rendez-vous. Tél. 33.599 ou 22.599.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE JEUNES FILLES DE LA SOLITUDE, LAUSANNE

L'École professionnelle est ouverte à toute jeune fille libérée des écoles. Cours de dessin, de broderie, de lingerie, de confection.

Début de la nouvelle année scolaire : 22 avril 1938.
S'inscrire à la Direction des Ecoles de Lausanne.



Cours officiels d'allemand

organisés par le Canton et la Ville de St-Gall à

L'INSTITUT POUR JEUNES GENS

sur le ROSENBERG près ST-GALL

L'unique école privée suisse avec cours off. d'allemand. Possibilité de suivre, à côté des Cours d'allemand, les leçons dans les Sections générales de l'École (Maturité, diplôme commercial). Juillet-sept. : Cours de vacances.

"Trautheim" Berthoud

Pensionnat-famille dist. pour jeunes filles. Etude approfondie de l'allemand. Langues modernes. Ménage. Musique, Sports. Cours de toute durée et à toute époque. Séjour de montagne. Exc. références. Prosp. par Mlle Cl. Maurer.

COLLÈGUES ! Notez l'adresse d'une **PENSION** de toute confiance pour votre fils aux études. Intérieur très confortable. Proximité des écoles. Quartier sain et tranquille. Surveillance. Entr'aide aux devoirs. Piano. Vie de famille. Prix modérés. Références.

Ecrire sous chiffre P 26107 L, à Publicitas, Lausanne.

Actualités pédagogiques

Bernard, R. : Comment on devient un homme cultivé . . .	Fr. 2.75
Berger, R. : Manuel d'écriture courante et ornementale . . .	» 5.—
Carité, M. : Le sort de l'enfance arriérée	» 2.05
Chevallaz, G. : L'éducation du patriotisme, quelques réflexions	» 2.—
Dévaud, E. : Quarante exercices de <i>Lecture silencieuse</i>	» 1.50
Dévaud, E. : Lire, parler, rédiger, nouv. éd.	» 2.—
Gilbert-Robin, Dr : Les troubles nerveux et psychiques de l'enfant.	» 2.70
Guillet, L. : Allez mes enfants et vous serez des chefs . . .	» 2.55
Huguenin, E. : Les enfants moralement abandonnés	» 2.05
Kocher, H. : Maman, tu m'aimes ?	» 3.—
— L'Ecole des parents. Education et contre-édu- cation	» 2.55
Lavarenne, M. : Voulez-vous que vos enfants soient de bons élèves ?	» 3.25
Ledent, Dr R. et Wellens, L. : Enfants difficiles, parents perplexes	» 3.50
Montessori, M. : L'enfant	» 3.—
Les étapes de l'éducation	» 0.55
Payot, J. : La faillite de l'enseignement	» 2.55
Rebeaud, A. : Cocassin, ou la nouvelle éducation sentimentale	» 2.55
Sausser-Hall, G. : Guide politique suisse, Manuel d'instruction civique	» 3.75
Verine : L'art d'aimer ses enfants	» 2.55
Vittoz, E. : Langue d'aujourd'hui et langue de demain	» 1.50

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Pensionnat de jeunes filles cherche

institutrice

de langue française, dipl., capable, âgée de 22 à 30 ans.

Offres avec copies de certificats et prétentions sous chiffre P 21209 L, à Publicitas, Lausanne.

Hôtel Victoria Chexbres sur Vevey

Situation magnifique. Vue incomparable. Grand jardin. Afternoon-Tea. Arrangements pour week-ends et repas de noces. Prix de pension dep. 6.50.

Editeurs responsables : C. GREC et A. RUDHARDT.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

LE COLLÈGE PIERRE VIRET PRÉPARE POUR L'UNIVERSITÉ

LAUSANNE, 3 CHEMIN DES CÈDRES (CHAUDERON)

Baccalauréats - Maturités - Examens préalables - Raccordement aux classes du Gymnase

Neuf professeurs diplômés universitaires - Trente élèves - Petites classes mobiles - Références à disposition.

Le pasteur Paul Cardinaux, directeur, reçoit le matin et sur rendez-vous. Tél. 33.599 ou 22.599.

L'ALLEMAND

garanti en 2 mois, l'italien en 1, à l'Ecole Tamé, Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et pr tous. Prép. exam. emplois fédéraux en 3 mois. Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois.

La joie du maître

c'est de posséder le petit duplicateur pratique, sûr et bon marché pour textes, croquis et dessins (pour écriture à la main ou à la machine)

Tampon duplicateur USV qui est déjà adopté par mille instituteurs et institutrices suisses. Emploi simple et rapide, résultats surprenants.

N° 1 Liliput . . . Fr. 8.—

N° 6 Cahier normal Fr. 25.—

N° 2 Carte postale » 16.—

N° 10 Folio . . . » 38.—

avec accessoires. Demandez ce tampon à l'examen et à l'essai au fournisseur :

B. SCHOCH ACCESSOIRES POUR L'ENSEIGNEMENT **Oberwangen (Thurg.)**

Téléphone 65.445.

Pour la salade, demandez chez votre épicier une bouteille de



Citrovin

excellent vinaigre de citron, convenant aussi aux estomacs délicats.

DEMOISELLE

est demandée au pair pour conversation et sports (tennis, ski, natation, etc.) par pensionnat. Ecrire sous chiffres P 6495 L à Publicitas, Lausanne.

Prêts

sans caution à fonctionnaires et employés solvables. Conditions avant. enq. sans engagement ni avance. **Discretion.** Références 1^{er} ordre. Va sur place. Timbre-rép. **Banque de Prêts S. A., Paix 4, Lausanne.**